



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL DU 29 MAI 2023 À 21 H**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Paspébiac tenue à l'Hôtel de ville le **lundi 29 mai 2023** à compter de 21 h sous la présidence du maire, Monsieur Marc Loisel.

Sont présents à cette séance extraordinaire:

Monsieur Louis-Alexandre McNaughton, conseiller
Madame Nancy Anglehart, conseillère
Monsieur Gabriel Huard, conseiller
Madame Marie-Andrée Côté, conseillère
Madame Sandra Langlois, conseillère
Monsieur Christian Grenier, conseiller

Est également présent:

Monsieur Daniel Langlois, directeur général et greffier

Tous les membres du Conseil renoncent à recevoir l'avis spécial au moins 24 heures avant la séance extraordinaire du **29 mai 2023** qui a débuté à 21 h.

Selon l'**article 325** de la *Loi sur les cités et villes du Québec*, tout membre du conseil présent à une séance extraordinaire peut renoncer par écrit à l'avis de convocation de cette séance. Monsieur le Maire, Marc Loisel, **renonce également** à recevoir l'avis spécial au moins 24 heures avant la séance extraordinaire du **29 mai 2023** qui a débuté à 21 h.

- **Voir l'avis de renonciation dûment signé en annexe.**

2023-05-149

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Marc Loisel, ouvre la séance à 21 h et souhaite la bienvenue aux conseillers et au directeur général et greffier.

2023-05-150

2. CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire, Marc Loisel, constate que le quorum est atteint.

2023-05-151

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire, Marc Loisel, fait lecture de l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Résolution d'adjudication – Acquisition par location à long terme d'une camionnette
5. Affaires nouvelles
6. Période de questions
7. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Alexandre McNaughton, conseiller

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

2023-05-152

4. RÉSOLUTION D'ADJUDICATION – ACQUISITION PAR LOCATION À LONG TERME D'UNE CAMIONNETTE

ATTENDU QUE la camionnette 4 x 4 utilisée par la gestion des eaux, l'unité 14-21, DODGE RAM 1500 de 2014 a été mise à l'encan via le service CGER dû aux coûts trop élevés des réparations nécessaires, voir la résolution 2022-12-384 ;

ATTENDU QUE la ville a invité deux entreprises à déposer une offre de service de gré à gré, AO-23-06, pour la location d'un véhicule 4x4 soit;

- Le centre de service d'équipements roulants (CGER de New Carlisle);
- Le concessionnaire automobile E.P. Poirier Ltée. de Paspébiac;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Alexandre McNaughton, conseiller et **résolu à l'unanimité;**

QUE le Conseil municipal approuve la proposition la plus basse conforme soit celle du CGER et que le directeur général et greffier, monsieur Daniel Langlois, soit autorisé à signer le document pour et au nom de la Ville.

5. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune.

2023-05-153

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Alexandre McNaughton, conseiller

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la séance soit levée. Il est 21 h 15.

Marc Loisel, maire

Daniel Langlois, directeur général/greffier

ANNEXE



Paspébiac, le 29 mai 2023

Les membres du Conseil municipal présents:

Monsieur Louis-Alexandre McNaughton, conseiller poste 1
Madame Nancy Anglehart, conseillère poste 2
Monsieur Gabriel Huard, conseiller poste 3
Madame Marie-Andrée Côté, conseillère poste 4
Madame Sandra Langlois, conseillère poste 5
Monsieur Christian Grenier, conseiller poste 6

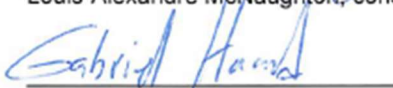
RENONCENT à recevoir l'avis spécial au moins 24 heures avant la séance extraordinaire du **29 mai 2023** qui a débuté à 21 h.

Selon l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes du Québec*, tout membre du conseil présent à une séance extraordinaire peut renoncer par écrit à l'avis de convocation de cette séance.

Monsieur le Maire, Marc Loisel, **renonce également** à recevoir l'avis spécial au moins 24 heures avant la séance extraordinaire du **29 mai 2023** qui a débuté à 21 h.

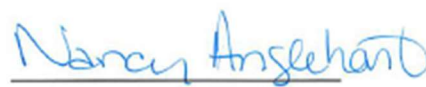
SIGNATURES :


Louis-Alexandre McNaughton, conseiller

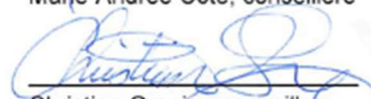

Gabriel Huard, conseiller


Sandra Langlois, conseillère


Marc Loisel, maire


Nancy Anglehart, conseillère


Marie-Andrée Côté, conseillère


Christian Grenier, conseiller

Présent à cette séance extraordinaire:


Daniel Langlois, directeur général/greffier